



## QUELLES MISSIONS POUR LA POLICE MUNICIPALE PARISIENNE ?

**ENTRETIEN AVEC MICHEL FELKAY,**  
directeur de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de  
la Ville de Paris

Propos recueillis par Magaly D.,  
membre du comité Sécurité Intérieure des Jeunes IHEDN

INTERVIEW



*La photo de couverture est de Cédric Bonhomme et sous licence Wikimedia Commons.*

Après la loi du 28 février 2017 sur le statut de Paris et l'aménagement métropolitain<sup>1</sup>, qui avait élargi de manière importante les compétences de police confiées à la ville de Paris et à de nombreux agents, la proposition de loi relative à la sécurité globale actuellement en cours d'examen ouvre la possibilité pour Paris de se doter d'une police municipale de droit commun (article 4). Le statut particulier appliqué à la ville de Paris depuis l'arrêté du 12 messidor an VIII (1er juillet 1800) qui détermine les fonctions du préfet de police à Paris s'efface donc progressivement mais sûrement.

La ville de Paris a récemment annoncé sa volonté de disposer de 5 000 agents à l'horizon des Jeux olympiques de 2024, une montée en puissance considérable au regard des effectifs actuels<sup>2</sup>.

## À PROPOS DE MICHEL FELKAY

Commissaire général de police, M. Michel FELKAY a notamment dirigé la BAC de nuit de Paris, le commissariat du 15<sup>e</sup> arrondissement et le Service national de police ferroviaire.

Depuis janvier 2019 à la tête de la direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de la mairie de Paris, il a accepté de répondre à quelques questions concernant l'organisation et les missions de la police municipale parisienne présentées dans son dernier ouvrage « Pour plus de tranquillité dans un espace urbain renouvelé ».

---

<sup>1</sup> Voir notamment CHAUVEL Jeanne, « La réforme du statut de Paris de 2017 : entre banalisation et confirmation de sa singularité », Revue française d'administration publique, 2017/2 (n° 162), p. 295-306.

<sup>2</sup> 3 300 agents de surveillance de Paris (ASP), inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris (ISVP) et agents d'accueil et de surveillance la Ville de Paris (AAS).

**Les Jeunes IHEDN - Dans « Pour plus de tranquillité dans un espace urbain renouvelé », vous présentez votre vision de l'espace urbain parisien et de sa police municipale pour le nouveau mandat de l'équipe municipale. Votre projet de réappropriation de l'espace urbain parisien insiste notamment sur les réaménagements à réaliser en matière d'urbanisme. C'est un aspect intéressant de votre approche, en ce qu'il insiste sur la transversalité des politiques publiques menées à l'échelle municipale. Comment animer par exemple le projet de parcs sans clôtures sans risquer de retrouver les travers de certains squares ouverts la nuit, devenus peu sécurisés et lieux de consommation d'alcool et de stupéfiants ?**

**Michel FELKAY** - *Les parcs sans clôtures, s'intégreront dans le reste de l'espace piétonnier. Ainsi, les agents des parcs et jardins ne seront plus spécialisés dans les parcs tandis que les inspecteurs de voie publique iront dans les parcs sans même s'en apercevoir.*

*Ce sera une étendue ouverte aux parisiens avec, il est vrai, des espaces plus verdoyants. Ceux-ci devront tenir compte du fait qu'ils seront ouverts la nuit et donc créeront potentiellement des nuisances aux habitants à proximité. C'est pourquoi, comme tout lieu de rassemblement, l'espace vert sera aménagé afin qu'il n'y ait pas de caches et que la visibilité soit complète. En outre, comme tout espace, il pourra être surveillé par caméras. Des aménagements appropriés seront installés pour favoriser la safe city<sup>3</sup>. Les urbanistes savent faire.*

**Les Jeunes IHEDN - Vous présentez aussi dans votre ouvrage comment l'intégration de la police municipale dans la vie des parisiens doit être prise en compte dès la conception de ce service. Au-delà du sondage et de l'audit sur la sécurité à Paris qui avaient été présentés au début de l'année 2019, comment maintenir ce cap dans la durée ?**

**Michel FELKAY** - *Nous souhaitons écouter ce que veulent les parisiens. Nous allons faire en sorte que les agents soient au contact de la population, en circulant à pied ou en vélo, dans des parcours du quart*

---

<sup>3</sup> Pour plus d'informations sur la *safe city*, voir notamment le dossier d'actualité de la *Gazette des Communes* du 11 juin 2020 et l'article de Myrtille PICAUD, « Peur sur la ville : le marché des *safe cities* » au ton plus critique sur *Enlarge your Paris*.

d'heure, (parcours comprenant un square, un marché, une bouche de métro, un aménagement municipal, et une école<sup>4</sup>).

En outre, les points de rencontre fixes ou mobiles permettront d'interroger les parisiens sur ce qu'ils souhaitent. Enfin, nous créons un observatoire de la tranquillité publique composé de chercheurs qui vont analyser nos modes de fonctionnement<sup>5</sup>.

**Les Jeunes IHEDN - Vous assumez totalement dans votre texte le recentrage des missions de la police municipale autour des orientations souhaitées par les parisiens eux-mêmes. Toutefois, le tissu économique parisien a besoin des centaines de milliers de travailleurs issue des banlieues ou de province, de même que des touristes. Comment prendre en compte leurs besoins dans des journées structurées différemment de celles des habitants de Paris, et moins adaptées au fonctionnement par « kiosques » (qui suppose des passages réguliers en un lieu et la disponibilité horaire de s'y arrêter) ?**

**Michel FELKAY** - Les « extérieurs » à Paris (touristes, travailleurs) devront se plier aux contraintes de ce nouveau style de vie (transports doux pour aller au travail). Les livraisons des commerces partiront de plateforme et se feront en transports doux aussi.

**Les Jeunes IHEDN - S'agissant des incivilités contre les femmes, vous indiquez dans votre ouvrage que des comportements de harcèlement et de violence ont été stoppés grâce à la présence de vos agents. Auriez-vous une estimation du nombre de situations de ce type ? Comment assurer la pérennité de cette action et son efficacité dans le temps pour les personnes victimes ?**

**Michel FELKAY** - Nous avons réalisé une dizaine d'affaires de harcèlement sexiste. Nous agissons à des endroits stratégiques. Pour assurer la pérennité de ces actions, il suffit que les parcours dont je vous ai

---

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur la ville du quart d'heure, voir notamment BELLAÏCH Charlotte, Municipales à Paris : « Il faut déconstruire la ville segmentée », *Libération*, 20 janvier 2020 et cette critique d'Alice LALEU, « La ville du quart d'heure : utopie ? fantasme ? écran de fumée ? » sur Chroniques Architecture.

<sup>5</sup> Un observatoire parisien de la tranquillité publique (OPTP) avait déjà été mis en place au sein de la DPSP en 2006. Il est mentionné notamment sur une plaquette sur l'organisation de la DPSP datant de 2016.

*parlé plus haut comprennent ces rues de bars où la femme est harcelée. Par la présence, on marque la dissuasion.*

**Les Jeunes IHEDN - L'importance des mobilités douces, plébiscitées par un grand nombre de parisiens, est soulignée dans votre ouvrage. On y voit cependant peu de références aux transports en commun. Comment coordonnez-vous votre action avec celle des autres acteurs comme la police nationale, la Suge<sup>6</sup> et le Groupe de protection et de sécurité des réseaux<sup>7</sup> ?**

*Michel FELKAY - La coordination doit se réaliser avec la préfecture de police mais aussi la RATP, la SNCF, etc. Au sein de conventions de coordination, il est possible de prévoir le territoire d'action de chacun et la possibilité d'opérations conjointes.*

**Les Jeunes IHEDN - S'agissant des agents appartenant à la police municipale parisienne, vous insistez à juste titre sur le besoin de s'ancrer dans un territoire et ses habitants. Cela suppose de laisser le temps à ces personnels de construire durablement des liens de confiance. Comment concilier cela avec la difficulté de fidéliser des agents publics en région parisienne ? Avez-vous mis en place des dispositifs dédiés (parcours et passerelles afin de réaliser sa carrière au sein du service et des administrations parisiennes en général, logements réservés, ...) ?**

*Michel FELKAY - Les agents de la mairie sont fidélisés car les salaires sont bons. Ils ont des primes qui leur permettent de faire face à la vie chère. Il existe des passerelles qui leur permettent de partir à la direction des espaces verts, à la voirie, à la propreté, bref dans toutes les autres directions de la ville. La crainte du ministère est, au contraire, que les agents d'autres communes veuillent venir chez nous.*

<sup>6</sup> Surveillance générale, la police ferroviaire de la SNCF.

<sup>7</sup> GPSR, la sûreté de la RATP.



[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)